

# La Belgique divisée sur un accord de libre-échange avec Trump

## RÉSUMÉ FRÉDÉRIC ROHART

**La Belgique a été forcée de s'abstenir** lorsque les ministres de l'Union européenne ont pris position sur le mandat de négociation pour **un accord commercial avec les États-Unis.**

**Le gouvernement bruxellois a bloqué l'adoption d'une position belge,** et le ministre wallon de l'Agriculture plaide pour que la Belgique suive la voie de la France.

La Belgique s'est abstenue ce lundi lorsque le Conseil de l'Union a adopté les directives de négociation en vue d'un accord commercial entre l'UE et les États-Unis. Le document était adopté formellement lors d'une réunion des ministres de l'Agriculture – première formation du Conseil à se réunir depuis que les ministres en charge du Commerce ont arrêté leur position de manière informelle.

La position belge est le résultat d'une division entre Régions. Si la Flandre est pleinement favorable à l'ouverture des négociations, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a refusé que les mandats de négociation soient va-

lidés au nom de la Belgique. Le gouvernement wallon, de son côté, ne s'est pas formellement exprimé contre l'ouverture des négociations avec l'administration Trump, mais affiche une position plus ambiguë. «Je ne peux pas accepter d'embarquer la Wallonie dans le mandat qui serait accordé à l'UE», a indiqué son ministre de l'Agriculture René Collin (cdH). Il affirme encore que «la Wallonie a marqué son désaccord» sur le

projet. «C'est incorrect. C'est le ministre wallon de l'Agriculture qui s'exprime à titre personnel», souligne-t-on au cabinet du ministre-président Willy Borsus (MR): le gouvernement wallon n'a pas pris position sur le sujet.

Lorsque les entités belges ne parviennent pas à trouver une position commune sur une question européenne, la Belgique s'abstient. Une situation qui irrite le ministre-président flamand Geert Bourgeois (N-VA), qui a jugé «inacceptable» que la Région-capitale «hypothonne le bien-être flamand».

### L'accord de Paris d'abord

Il peut se rassurer: l'abstention des Belges n'hypothonne rien du tout. Le Conseil de l'UE est très largement favorable à l'ouverture de ces négociations avec Washington, censées apaiser les tensions commerciales déclenchées à son arrivée par Donald Trump. La France est le seul pays à s'être exprimé contre l'adoption des directives de négociation. Le refus français et l'abstention belge n'ont pas d'incidence sur l'adoption des directives, qui se fait à la majorité qualifiée (55% des États et 65% de la population de l'UE).

Paris plaide pour que toute négociation d'accord de libre-échange soit conditionnée au respect préalable de l'accord de Paris sur le climat. Le ministre wallon René Collin (cdH) «plaide pour que la Belgique s'inspire de la ligne de conduite défendue par la France», indique son communiqué. Il explique aussi sa position par une «vigilance» face aux intentions des États-Unis sur l'agriculture. Le secteur n'est pas

concerné par le mandat européen, mais Washington souhaitait obtenir des concessions dans ce domaine.

«L'agriculture ne fera certainement pas partie de ces négociations, c'est une ligne rouge pour l'Europe», a précisé la commissaire au Commerce Cecilia Malmström, lundi. Les directives de négociation portent sur l'élimination des barrières aux échanges de biens industriels d'une part et des freins aux échanges liés à l'évaluation de la mise en conformité des produits d'autre part. L'élimination des barrières tarifaires sur les biens industriels augmenterait les exportations de l'Union vers les États-Unis de 8%, et les importations de 9%, a précisé Malmström lors d'une conférence de presse.

Contrairement à l'accord conclu avec le Canada (Ceta) ou à la précédente négociation avortée avec les États-Unis (TTIP), ce projet d'accord commercial n'est donc pas global mais sectoriel, et il ne porte pas sur la protection des investissements, qui relève de la compétence des États membres. Si un accord est scellé, il devra être adopté par le Conseil de l'UE à la majorité qualifiée et par le Parlement européen – il ne passera donc pas par la case des parlements régionaux belges.

L'Union est prête, la balle est à présent dans le camp américain pour fixer la date du premier round de négociation. Et à entendre la commissaire responsable, la négociation ne devrait pas tarder à être pliée: «Nous sommes déterminés à faire tout ce que nous pouvons pour finir ça sous la commission Juncker» – c'est-à-dire avant novembre.